CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE POUR L'ACQUISITION D'UN CHAT

Conforme au L214-8 V et D214-32.4 du code rural et de la pêche maritime

Ce certificat a pour but de sensibiliser le futur acquéreur aux besoins du chat, aux obligations concernant son identification ainsi qu'aux coûts et à la logistique à engager tout au long de sa vie. L'adoption d'un chat ne doit en aucun cas être prise à la légère par l'acquéreur. Ce dernier doit être pleinement conscient de ce que cela implique afin d'assurer à l'animal des conditions de vie optimales et d'éviter l'abandon par manque de temps, d'argent ou de connaissance.

- L'acquisition d'un chat est un engagement à long terme, un acte réfléchi et accepté de tous les membres du foyer, qui doivent tous s'assurer que l'animal ne souffre pas en silence ;
- Le chat demande présence et disponibilité ainsi qu'un enrichissement de son environnement afin de satisfaire ses instincts de chasse et d'exploration ;
- Un chat doit être détenu avec implication et bienveillance dans des conditions compatibles avec les caractéristiques de son espèce et de sa race ;
- Le chat doit être nourri quotidiennement et avec suffisance au moyen d'une alimentation adaptée à son âge. Il doit pouvoir disposer en permanence d'une eau propre et fraîche. En moyenne, il faut compter environ **200 à 300 € par an** pour l'alimentation d'un chat. Il est important de rappeler qu'une alimentation de qualité participe à la bonne santé de votre chat. Pour la litière, comptez environ **100 € par an.**
- Mon chat sera régulièrement suivi afin d'effectuer les rappels vaccinaux et référé à un vétérinaire en cas de mal-être apparent ou de doute quant à un problème de santé ou à une souffrance. Il devra être régulièrement traité en prévention des parasites internes et externes. Les frais à prévoir comprenant le rappel vaccinal, vermifuge, antiparasitaire sont d'environ **200 € par an.** Vous pouvez souscrire à une mutuelle santé pour la prise en charge d'une partie de ces frais.
- En cas d'adoption d'un animal de moins de 6 mois, je m'engage à faire stériliser mon chat dans le délai mentionner sur le contrat.
- Mon chat est identifié par puce (transpondeur) ou par tatouage référencé à la société I-CAD qui gère le fichier national des carnivores domestiques. Je m'engage à signaler sans délai tout nouvel événement à l'I-CAD : changement d'adresse, changement de détenteur, déclaration de perte ou vol, décès de l'animal.
- En cas d'absence, d'hospitalisation ou de vacances, je dois prévoir de le faire garder et pour cela je pourrai recourir à un mode de garde de type pension féline ou garde à domicile. A titre indicatif, **une journée de pension pour chat coûte en moyenne 10 à 20 €.**
- Abandonner un animal est un acte illégal et puni de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende.
- Même au quotidien, je m'assure de ne pas laisser mon animal seul pendant une longue période.

- **Les différents montants énumérés sont indicatifs et peuvent grandement varier. L'acquisition et l'entretien d'un chat durant toute sa vie représente donc un budget significatif. Vous devez garder à l'esprit que l'adoption d'un animal ne se fait en aucun cas de manière impulsive. Adopter un chat est un engagement à long terme.**

Certificat délivré au moins 7 jours avant la cession.

Je soussigné(e) .....

.....

agissant en qualité de futur acquéreur d'un chaton/chat **m'engage** vis-à-vis de mon chat à respecter les impératifs liés à la détention d'un animal de l'espèce féline.

Mention manuscrite : « J'atteste sur l'honneur n'avoir jamais fait l'objet d'une condamnation pour des faits de maltraitance animale. Je m'engage expressément à respecter les besoins de mon chat. »

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Cachet de l'association de protection animale

Adopte 1 chat

ADOPTE 1 CHAT | L211-27
15 rue de Gerlingen - Appt 21 - 70000 VESOUL
Tél. 07 68 00 01 76 - contact@adopte1chat.fr
www.adopte1chat.fr

Certificat d'engagement signé le .....
Signature de l'acquéreur précédée de la mention **« Bon pour engagement »**